



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2019

### Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions

Article L. 233-8 II du Code de commerce – Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombres d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
30 avril 2019	100.000	Nombre de droits de vote théoriques : 168 066 Nombre de droits de vote exerçables* : 167 332

\* 734 actions auto-détenues privées du droit de vote en vertu de l'article L. 225-210 du Code de commerce au 30 avril 2019

\* \* \*

Ce communiqué est disponible sur le site [www.sofragi.fr](http://www.sofragi.fr)

SOFRAGI est une société d'investissement à capital fixe (SICAF) ayant la forme d'une société anonyme cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le symbole SOFR. Les actions ne peuvent être rachetées par la SICAF à la demande de ses actionnaires.

SOFRAGI a réalisé un résultat de - 5 014 K€ pour l'exercice 2018 compte-tenu de l'enregistrement au 31 décembre 2018, en application des dispositions comptables, d'une provision pour dépréciation du portefeuille d'un montant de 14 270 145,90 euros du fait de la constatation, à cette date, d'une valeur boursière globale du portefeuille constitué de valeurs mobilières de placement inférieure à son prix de revient global.